



COMMUNE DE SCHOENAU

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE A 20H00 Sous la présidence de Michel BUTSCHA

Nombre de conseiller.ère.s
Elu.e.s :
14
Nombre de conseiller.ère.s en
fonction :
14
Procurations :
1
Absent.e.s :
3

Présent.e.s :

BUTSCHA Michel, NAAS Laurent, WIEDEMANN Patricia,
HUCK Cindy, GUTMANN Séverine, KOEBEL Florence, KUHN
Matthieu, LEONHART Jean-Pierre, SCHMITT Roland, TOUSCH
Jean-Jacques., WEIBEL Rémy.

Absent.e.s excusé.e.s :

SCHMITT Anne, HEBERT WEIBEL Laetitia, ZIMMERER
Philippe (procuration : Jean-Jacques TOUSCH).

Secrétaire de séance : Cindy HUCK.

Quorum : 8 conseiller.ère.s municipaux

Modalités de vote : scrutin ordinaire

- 1) Fonctionnement des assemblées : désignation du secrétaire de séance**
- 2) Fonctionnement des assemblées : approbation de la séance du 24 septembre 2024**
- 3) Régie camping : finances : approbation du devis d'ENEDIS relatif à la création d'un second poste électrique**
- 4) Régie camping : validation du choix des entreprises pour l'aménagement de l'aire de camping-cars**
- 5) Divers et communiqués**

1) Fonctionnement des assemblées : désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal décide de désigner Cindy HUCK, secrétaire de séance.

2) Fonctionnement des assemblées : approbation de la séance du 2 septembre 2024

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024.

3) Régie camping : finances : approbation du devis d'ENEDIS relatif à la création d'un second poste électrique

Le Maire présent au conseil municipal le devis d'ENEDIS relatif à la création d'un second poste électrique sur le site du camping (partie nord). Les travaux sont prévus le long de la digue Tulla pour alimenter l'arrière du camping en électricité.

Le Maire propose de valider ce devis d'un montant total de 70 276 €, ENEDIS prend en charge la somme de 28 110,40 €, le reste à charge pour la commune est de 42 165,60€ HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- VALIDE le devis présenté
- DONNE pouvoir au Maire pour signer tout acte en lien avec ces travaux

4) Régie camping : validation du choix des entreprises pour l'aménagement de l'aire de camping-cars

Le point inscrit à l'ordre du jour a été ajourné.

5) Divers et communiqués

• Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre aura lieu le samedi 11 novembre à 10h30 devant le monument aux morts. Le vin d'honneur sera servi à la fin de la cérémonie dans la salle sous l'école.

• Bibliothèque

Jean-Jacques Tusch évoque l'ouverture prochaine de la bibliothèque communale et informe le conseil municipal que la bibliothèque organisera un événement dans le cadre des nuits de la lecture (événement annuel intercommunal), le samedi 18 janvier 2025 entre 14h et 18h.

Le secrétaire de séance

Le Maire